

NEWSLETTER FÉVRIER 2026

VOTRE URPS VOUS INFORME !

Une des missions
de votre URPS



Accès aux soins

Généralisation nationale du dispositif Allo Ortho

La signature de l'**avenant 21**, le 23 juillet 2025, a envoyé un signal fort pour l'accès aux soins : l'**intégration du dispositif "Allo Ortho", porté par la PPSO, dans la convention**. La Plateforme Prévention et Soins en Orthophonie (PPSO), expérimentée dans 9 régions, permet une régulation de l'accès aux soins en orthophonie via :

- un site de prévention grand public (allo-ortho.com)
- une plateforme de régulation téléphonique assurée par des orthophonistes
- une solution d'adressage vers des orthophonistes disponibles

Pour en savoir plus sur le dispositif : [cliquez ici](#)

La PPSO recrute donc de nouveaux régulateurs!

Conditions d'éligibilité

Être titulaire d'un CCO
ou d'une autorisation
d'exercice sur le
territoire français

Suivre la formation préalable obligatoire

- mardi 17 mars : de 9h à 13h
- ou mardi 17 mars : de 13h30 à 17h30
- ou samedi 21 mars : de 9h à 13h

Résider en France
hexagonale ou
dans les territoires
ultramarins

Avoir un exercice
libéral conventionné
avec l'Assurance
Maladie

Fournir :

- Nom, prénom
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone
- Numéros RPPS et Adeli

Des questions sur le processus de
candidature et le rôle de régulateur ?

Des **réunions d'informations** sont
organisées en visio :

Lundi 2 février à 19h

Mercredi 11 février à 19h30

Jeudi 19 février à 13h

Mardi 24 février à 12h

Pour y assister, [lien unique ici](#)



Devenir régulateur?

[Inscription ici](#)

Dès le 27 février à 14h,
selon le principe
« premier·ère arrivé·e,
premier·ère servi·e »



Forums d'attractivité au CFUO

Une des missions
de votre URPS



Attractivité

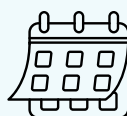
Pourquoi?



- faible **démographie** des orthophonistes en CVL
- **taux de fuite du CVL** des orthophonistes diplômés du CFUO de Tours
- région peu "explorée" par les étudiants du CFUO **pendant leurs stages**
- méconnaissance des **dispositifs des départements** facilitant les stages en dehors du 37 (hébergements, aides financières, ...) et accompagnant le début d'exercice (installation, remplacement, salariat, ...)

Dans quel but?

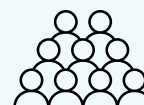
- informer les étudiants sur le **dynamisme des départements** de CVL
- leur donner envie de réaliser leurs stages **en dehors du 37**
- les **renseigner sur les aides financières et matérielles** proposées par les départements



Quand et pour qui?

Le 20 novembre 2025 pour les 4e et 5e années = **100 étudiants**

Le 13 janvier 2026 pour les 1e, 2e, 3e années = **150 étudiants**



Par qui?

Collaboration entre :



- Le **CFUO**
- L'**URPS**
- Les **agences d'attractivité** des départements 18, 28, 36, 41 et 45
- Un **binome d'orthophonistes** pour chaque département





Adhésion à ESOP

“**Et Si les Orthophonistes Prévenaient**” (ESOP) est l’association de prévention régionale. Adhérer à [ESOP](#), c’est :

- suivre les actions de prévention et l’actualité de l’association
- **mener des actions** au nom de l’association et bénéficier de documents élaborés par ESOP
- prendre part aux **groupes de travail** : écrans, raisonnement logique, développement du langage, bégaiement, oralité, troubles neurologiques, troubles vocaux, etc.
- **permettre l’achat de matériel** et l’impression de dépliants d’informations pour les actions menées

Les financements extérieurs sont difficiles à obtenir, **vos adhésions sont primordiales pour le fonctionnement de l’association !**



[Site internet ici](#)



[Adhésion ici](#)

Webinaire de printemps

L’URPS vous propose un webinaire de printemps, sur le thème de la prévention. “**Parlons prévention**” : retours d’expérience sur des actions de prévention, des nouvelles de l’action “à vos jeux prêts parlez”, etc.

Si vous souhaitez partager votre expérience, n’hésitez pas à nous contacter : esopcentre@gmail.com

Date à venir



*A vos jeux,
Prêts, Parlez !*

